



Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes 2021 qui suivent.

Résumé des comptes 2021

Après amortissements légaux, prélèvement et attribution aux fonds de réserve, les comptes affichent un excédent de recettes de **fr. 4'585.75** alors que le budget prévoyait une perte de **fr. 46'984.00**.

Les amortissements comptables se sont élevés à **fr. 257'167.39** dont fr. 76'225.00 au patrimoine administratif et fr. 52'050.70 au patrimoine financier (fr. 2'200.00 chauffage ancien Collège d'Envy, fr. 34'600.00 Le Môtier, fr. 7'830.00 Cuisine de Champbaillard et fr. 7'420.70 Rénovation appartement au 2^{ème} Ancienne Gendarmerie). Le montant de fr. 15'491.69, comptabilisé dans le compte 21.330.1, correspond au total des pertes sur débiteurs, pertes principalement liées aux impôts. Un amortissement supplémentaire a été comptabilisé pour le solde du PGA « Les Condémines », soit **fr. 113'400.00**. En effet, l'étude en cours du nouveau plan d'affectation reprend en plein cet investissement, qui n'a plus lieu d'être au bilan. Nous avons attribué **fr. 70'000.00** au fonds de réserve pour nos futurs investissements par **le compte 220.380.3**.

Notre marge d'autofinancement, c'est-à-dire notre capacité à financer nos projets sans passer par l'emprunt, a passé de **fr. 179'469.99** en 2020 à **fr. 298'753.14** en 2021. Alors que le budget 2021 prévoyait une marge d'autofinancement négative de **fr. 5'876.00**.

COMPTES 2021

1 Administration générale

Par rapport au budget 2021, le chapitre « 1 – Administration Générale » affiche une diminution de charges de **fr. 36'081.60** et une augmentation des recettes de **fr. 2'179.86**.

Compte 11.311.0 – Achat mobilier - informatique

L'augmentation de ce poste est liée à la mise en conformité urgente de notre système informatique, tant matériel que logiciel (restauration du système de sauvegarde, achat d'un serveur de stockage de fichiers, restauration du wifi et dépannages des ordinateurs bourse et assistante administrative).

Compte 11.365.0 – Aides & dons divers

Comme en 2020, les aides et dons ont été comptabilisés dans le **compte 15.365.0 – Culture, loisirs et sports**.

Compte 11.436.1 – Remboursement de tiers

Des participations aux excédents de la Vaudoise Assurance ont été versées et sont comptabilisées dans ce compte.

2 Finances

Le chapitre « 2 – Finance » affiche un excédent de revenus de **fr. 164'211.53** et de **fr. 62'904.46** pour les charges par rapport au budget 2021.

Impôts

Pour l'année 2021, le taux d'imposition est de **81** et l'impôt foncier est de **fr. 1.10** pour **fr. 1.00**.

Compte 20.318.0 – Honoraires, prestations de service

Des honoraires concernant la révision du plan d'affectation communal (PACom), en faveur des sociétés DTP et ABA, viennent grever le compte et dépassent le budget prévu à cet effet.

Compte 21.400.0 – Impôts sur le revenu, fortune personnes physiques

Les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques ont augmenté de **fr. 42'641.01** par rapport au budget.

Comptes 21.404.0, 21.405.0 et 21.441.0 (impôts conjoncturels)

Les droits de mutation sont supérieurs de **fr. 84'791.00**

Les impôts sur les successions et les donations sont inexistantes.

Les impôts sur les gains immobiliers sont supérieurs de **fr. 15'738.30**

Compte 21.411.0 – Redevance romande énergie - Urbagaz

En 2021, nous avons reçu d'Urbagaz la somme de **fr. 43'431.20** concernant la rétrocession sur la vente de gaz en 2020. Le volume de gaz vendu était inférieur aux années précédentes.

Compte 21.441.1 (impôt conjoncturel) – Impôt sur les frontaliers

L'impôt sur les frontaliers a été supérieur de **fr. 17'027.60** par rapport au budget. Ce montant a une importance particulière dans notre participation à la cohésion sociale (ex Facture sociale).

Service financier

Une différence entre le décompte final 2020 et son estimation, en notre faveur, se monte à **fr. 13'772.00** et est comptabilisée dans le **compte 220.452.01 – Péréquation à recevoir, solde année précédente**. Le retour estimé en 2021 est de **fr. 43'501.00** pour la péréquation (retour Population), **fr. 3'600.00** en ce qui concerne les dépenses thématiques pour les transports et **fr. 23'300.00** pour les forêts. Bien que ce sujet soit complexe, les outils actuels nous permettent une bonne prévision des charges et retours liés à la péréquation, dans le but de comptabiliser ces mouvements dans l'exercice correspondant. A noter également que dès 2022, et par souci de lisibilité et de transparence, un chapitre « spécial péréquation » sera ouvert dans nos comptes.

Compte 22.321.0 – Intérêts des dettes court terme

Notre limite de crédit de **fr. 450'000.00** reste disponible et ne sera utilisée qu'en dernier recours.

Compte 22.322.0 – Intérêts des dettes moyen et long terme

Afin d'optimiser la gestion de nos liquidités et du prix de celles-ci, que ce soit en intérêts passifs lors d'un emprunt ou intérêts négatifs lors d'un surplus, nous favorisons le remboursement des emprunts en cours. Cette politique financière permet notamment de réduire les charges de ce compte.

3 Domaines et bâtiments

Par rapport au budget, les comptes de cette rubrique affichent une diminution de revenus de **fr. 11'147.95** ; les charges quant à elles affichent une augmentation de **fr. 121'738.89**, ceci notamment en raison de l'amortissement complémentaire du PGA « Les Condémines » pour un montant de **fr. 113'400.00** par le **compte 31.332.0**. A noter que cette charge supplémentaire est purement comptable et n'impacte en aucun cas nos liquidités.

Forêts

La rubrique forêts présente un excédent de charges de **fr. 47'754.24** contre un déficit prévu de **fr. 44'452.00**.

Compte 32.318.0 – Etude zone forestière

Un compte a été spécialement affecté à la nécessité de définir les zones dédiées, suite à divers projets « accueil en forêt ».

Bâtiments communaux**Maison de Commune****Compte 3501.314.0 – Entretien et travaux du bâtiment**

Nous avons profité d'un changement de locataire pour effectuer une réfection complète de l'appartement. Des travaux liés au remplacement de luminaires pour l'Ecole ainsi que le changement du lave-vaisselle de la Brasserie sont également inscrits dans ce compte.

Ancienne BCV**Compte 3503.314.0 – Entretien et travaux du bâtiment**

Les travaux prévus au budget, soit la réfection de la douche et les peintures, sont reportés.

Champbaillard**Compte 3504.311.0 – Achat de matériel**

L'acquisition de tables a été reportée.

Compte 3504.314.0 – Entretien et travaux du bâtiment

Les travaux liés à l'entretien de la toiture sont reportés et feront l'objet d'un préavis.

Comptes 3504.390.0 et .1 – Imputations internes

Une erreur dans la répartition de ces deux postes dans le budget 2021 a été constatée et explique la différence avec les comptes.

Ancien Collège d'Envy**Compte 3505.314.0 – Entretien du bâtiment**

Les travaux se sont révélés plus coûteux qu'initialement prévus. La mise en conformité électrique de la nouvelle cuisine, la pose d'une barrière de sécurité et le changement complet du carrelage de la salle de bain expliquent la différence par rapport au budget.

La Tour de la Torture**Compte 3506.312.1 – Chauffage**

Remplacement du conduit de cheminée par l'entreprise RGM.

Compte 3506.314.0 – Entretien du bâtiment

Suite à un défaut du boiler, des travaux urgents ont dû être réalisés.

La Tour de l'Horloge**Compte 3507.465.0 – Participation de tiers**

Des travaux de réfection de la cloche avaient été effectués pour un montant de **fr. 8'012.85** en 2020 et ont été remboursés à hauteur de 50% par le Canton.

Bâtiment de la Voirie**Compte 3508.314.0 – Entretien du bâtiment**

Des travaux de modification liés au chauffage ont été entrepris.

Le Môtier**Compte 3510.311.0 – Achat de matériel**

Une double étagère pour les vestiaires ainsi qu'un adoucisseur d'eau ont été installés, à la demande de l'Ajoval.

Compte 3510.314.1 – Place de jeux le Môtier

L'aménagement d'un gazon synthétique a été réalisé en 2020, devant d'une année notre budget.

4 Travaux

Les comptes « 4 – Travaux » affichent par rapport au budget une diminution de charges de **fr. 51'987.50** et une diminution de revenus de **fr. 48'872.75**

Routes**Compte 43.313.3 – Urbanisme, rue**

Ces dépenses sont liées aux socles des potelets à la Place du Bourg et Baillival ainsi que l'achat de panneaux de signalisation.

Compte 43.314.0 – Entretien des routes

Ces dépenses sont également liées aux socles des potelets à la Place du Bourg et Baillival.

Compte 43.318.1 - Honoraires

Le projet de la Bretenause est relancé, suite au statut quo de la Route de Vaulion. Diverses analyses complémentaires sont inscrites dans ce compte (analyses de goudron pour la Route de Vaulion, étude de la charge maximale autorisée sur les ponts de l'Étang et de l'Abbatiale demandée par le SDISPO).

Parcs, promenades, cimetière**Compte 44.314.4 – Fontaines, captage**

Le captage n'a pas été refait.

Déchets ménagers et déchetterie

Les charges sont supérieures au budget de **fr. 13'760.42** et les recettes également, pour un montant de **fr. 18'174.10**.

Compte 45.318.7 – Molok – frais uniques

Prend en compte les coûts de réparation de l'accident sur le Molok du Boléron, remboursés par la Vaudoise et inscrits au **compte 45.436.0, fr. 15'898.35**

Compte 45.434.1 – Taxes perçues ordures, forfaitaire

Le prix de la taxe forfaitaire adultes est de **fr. 66.00** et celle pour les enfants à **fr. 33.00**.

Compte 45.434.2 – Taxes perçues ordures, causale

Le prix de la taxe causale est de **fr. 0.60 / kg**.

Compte 45.436.0 – Remboursement de tiers

Voir commentaires du **compte 45.318.7**.

Réseaux d'égouts, d'épuration et eaux claires**Compte 460.352.0 – Egouts et épuration, part AIVN**

Le montant de **fr. 9.00** par habitant concernant la facturation de la taxe des micropolluants est intégré à ce compte comme pour les années précédentes.

Cours d'eau et digues**Compte 47.314.0 – Cours d'eau, entretien berges du Nozon**

Les travaux prévus au budget ne sont pas réalisés. Des négociations sont en cours avec le Canton pour un projet plus important.

5 Instruction publique et cultes

Les charges des comptes « 5 – Instructions publique et cultes » sont en baisse de **fr. 3'842.26** et les recettes supérieures de **fr. 3'686.05**.

Enseignement primaire et secondaire**Compte 51.318.0 – Honoraires étude préliminaire collège intercommunal**

Ce nouveau poste répertorie les dépenses d'honoraires d'étude préliminaire de la parcelle que propose notre Commune pour le collège intercommunal.

Comptes 51.452.1 et 51.452.3 – Participation aux transports scolaires et des Communes
La somme de **fr. 22'686.05** correspond à la participation des Communes tiers aux frais de scolarité et aux frais de transport des enfants domiciliés au Nid.

6 Police

Réforme policière

Compte 61.351.1 – Réforme policière - estimation

La somme de **fr. 491.00** correspondant à l'estimation des dépenses à payer pour l'exercice 2021.

7 Sécurité sociale

Comme pour le chapitre lié à la péréquation, les postes relatifs à la participation à la cohésion sociale (ex Facture sociale), seront regroupés dans un chapitre afin d'améliorer la lisibilité.

Compte 72.352.1 – Allègement loyers – COVID-19

Ce compte répertorie l'allègement des charges d'eau et d'épuration à raison d'un tiers pour le Restaurant Au Gaulois, l'Hôtel St-Romain et le Restaurant du Prieuré.

Compte 72.452.2 – Facture sociale - estimation

Un retour à hauteur de **fr. 7'479.00** est estimé selon le décompte provisoire élaboré par la Direction générale des affaires intentionnelles et des communes (DGIAC), ex Service des communes et du logement (SCL).

Compte 72.452.4 – ARAS, AJOVAL, AAS - restitution

Les acomptes étant plus élevés que le décompte final, la différence est comptabilisée dans ce compte.

8 Services industriels

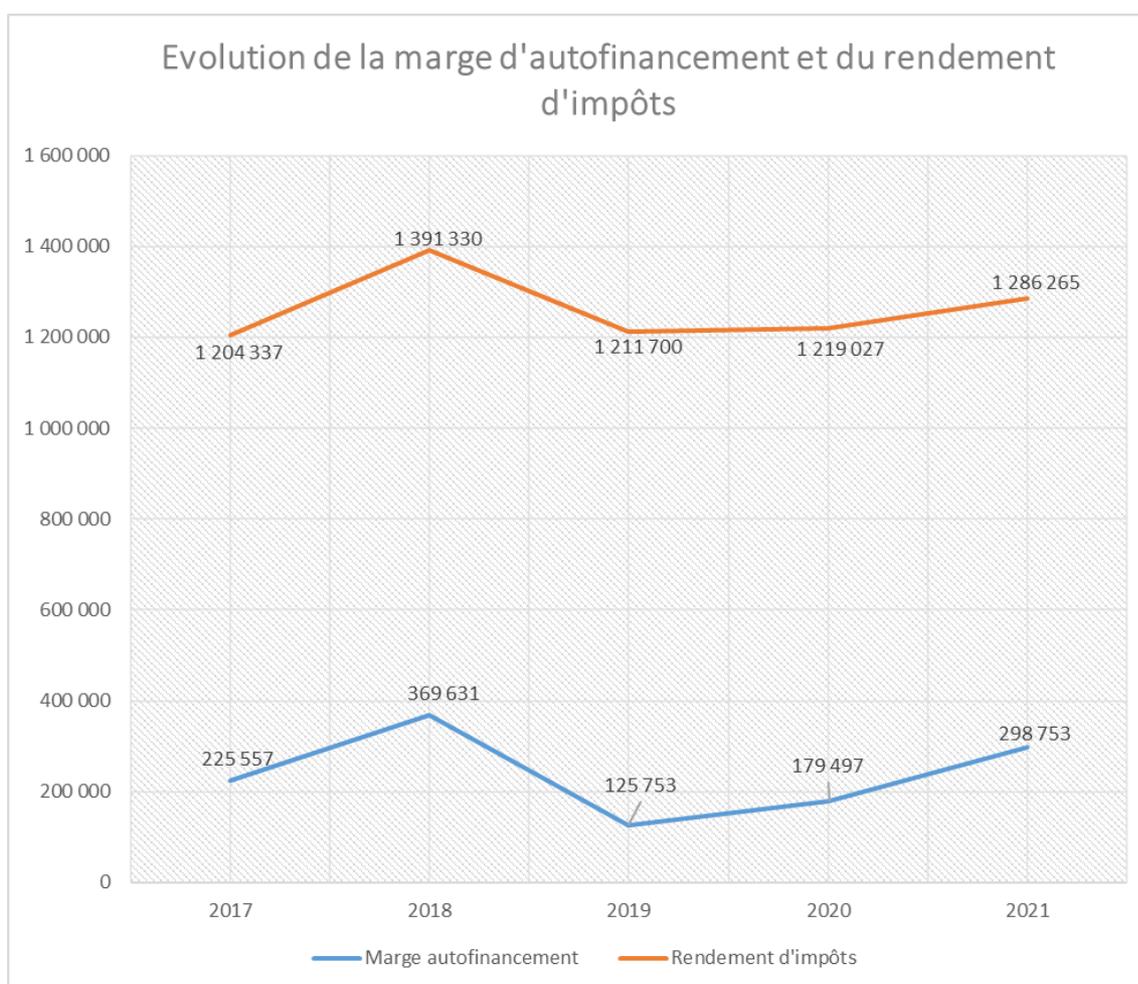
Aucun commentaire pour ce chapitre.

Conclusion

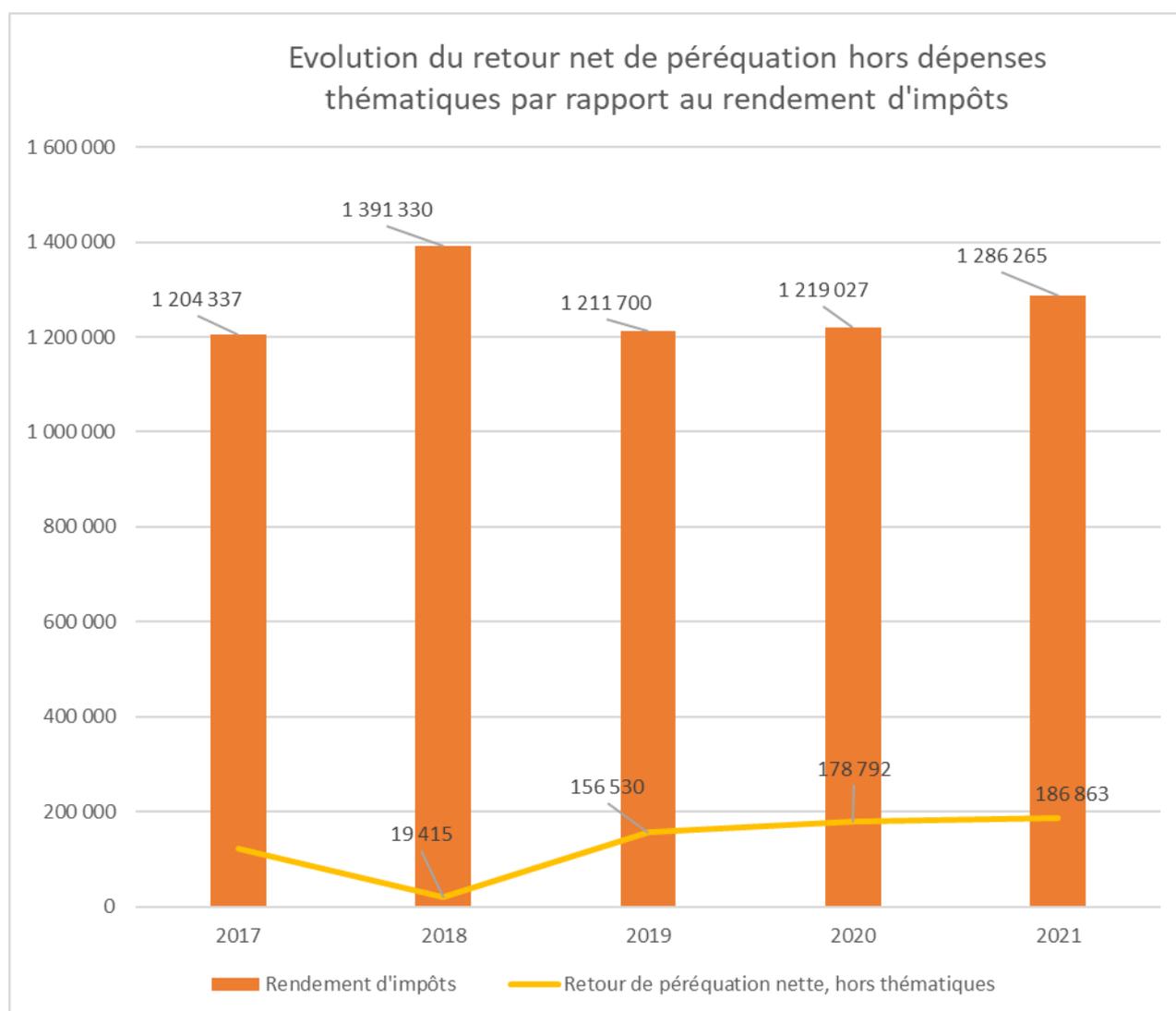
Fonctionnement

Notre rendement d'impôt est en nette augmentation, notamment au niveau de l'impôt sur les personnes physiques mais également de manière plus conjoncturelle et imprévisible, par l'impôt sur les droits de mutation. Notre commune reste néanmoins dépendante d'un petit nombre de contribuables à fort impact fiscale. En effet, la moitié du revenu des impôts des personnes physiques est versée par moins de 15% de nos contribuables.

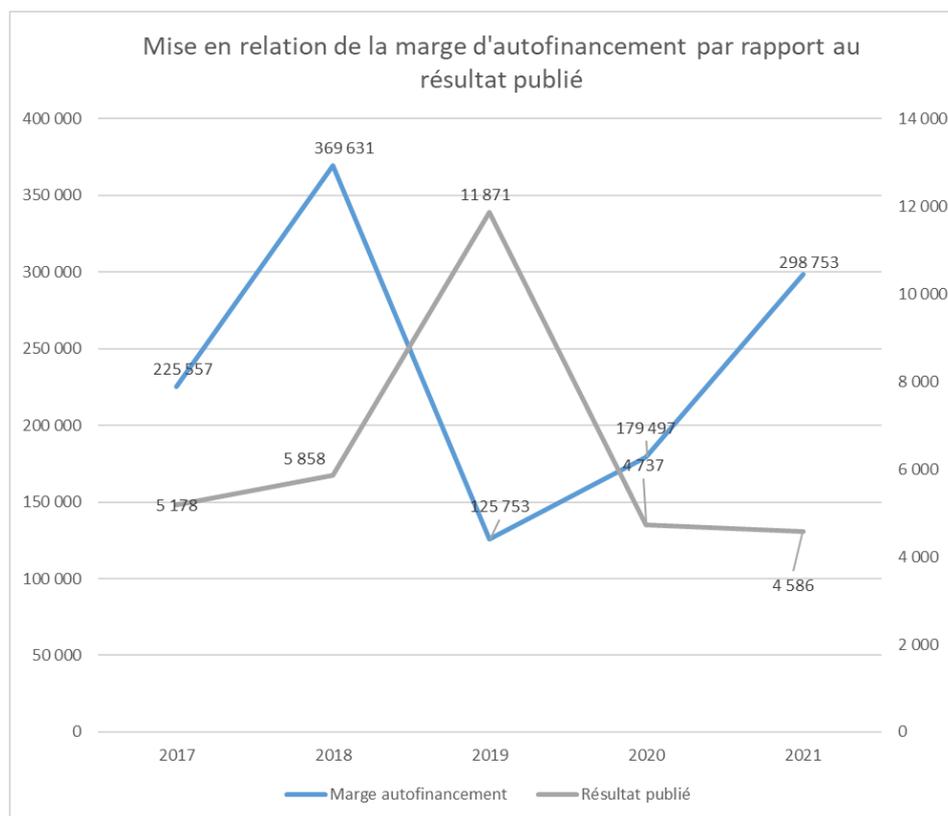
La marge d'autofinancement, indicateur clé reflétant en partie la santé financière d'une commune, est étroitement liée au rendement d'impôts dans notre cas. La réforme de la péréquation intercommunale sera un sujet à suivre attentivement car l'impact sur notre marge d'autofinancement sera des plus importants.



Notre dépendance financière aux autres communes du Canton, par le retour financier lié à la péréquation, nous impose une nouvelle fois la prudence. Sans compter les rentrées liées aux dépenses thématiques, nous sommes bénéficiaires du pot commun à hauteur de **fr. 186'863.00**. Bien que nous ne bénéficions pas de fortes rentrées fiscales de personnes morales, nous sommes indirectement en lien avec la situation économique des communes plus aisées et des mannes financières de leurs personnes morales.



Comme nous pouvons le constater dans le graphique ci-dessous, le résultat publié n'est pas un indicateur clé. Il ne permet pas de comparer la santé financière communale dans le temps, ni même d'effectuer des rapprochements de résultats entre communes. Cet indicateur reste malheureusement très utilisé dans les médias et fort présent dans l'esprit des habitants.



Investissements

Aucun commentaire sur ces comptes.

Patrimoine financier

Ancienne Gendarmerie

Compte 9123.1 – Ancienne Gendarmerie : Rénovation appartement 2ème

La rénovation de l'appartement du 2^{ème} étage de l'Ancienne Gendarmerie a fait l'objet d'un préavis. Un dépassement de coût est constaté pour **fr. 13'868.80**, notamment dû aux dépenses liées à l'assainissement des murs.

Emprunts et plafond d'endettement et de cautionnement

Le montant de nos emprunts, y.c. la limite de crédit non-utilisée de **fr. 450'000.00**, le cautionnement de l'ASCOVABANO et celui de l'AIVN s'élève au total à **fr. 4'900'678.00** au 31.12.2021. Cette diminution de notre endettement s'inscrit dans une politique d'adaptation de notre liquidité en fonction des besoins de financement.

Demande de la Municipalité

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Romainmôtier-Envy, sur proposition de sa Municipalité, entendu le rapport de la Commission, et conformément à l'art. 4, chiffre 1 et 2 de la Loi sur les communes, et à l'art. 13 al. 1 et 2 du Règlement pour le Conseil Général, considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, décide :

Article 1 :

D'accepter les comptes et la gestion 2021 tels que présentés.

Article 2 :

D'en donner décharge au boursier, à la Municipalité et à la commission de gestion.

Romainmôtier, le 9 mai 2022

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

N. Monbarron

M. Pugin